

# RINOL<sup>EP-QC509</sup>

## COUCHE DE BASE POUR MOULES EN ÉPOXY

# RINOL



### 1 Informations générales

#### Description et utilisation du produit

RINOL EP-QC509 est un composé de revêtement prêt à l'emploi, coloré, à deux composants, à base de résine époxy sans solvant, destiné au revêtement de moulures de plinthes. Une fois mélangé avec le durcisseur approprié, il forme la couche de base pour les moulures de base RINOL QCR et RINOL GFR.

#### Systèmes RINOL

RINOL EP-QC509 est la couche de base pigmentée du système RINOL :  
• Moulures de base RINOL QCR et RINOL GFR

### 2 Instructions de pose

#### Préparation du substrat

Le RINOL EP-QC509 doit être appliqué sur un support apprêté. Le support doit être propre et exempt d'agents de démoulage. La couche de base pigmentée doit être appliquée au plus tard 24 heures après l'apprêt. Après ce délai, il n'est possible de retravailler la couche de base pigmentée qu'après un ponçage minutieux.

En règle générale, il est important de vérifier si le support est à pores ouverts ou poreux, car sinon des bulles et des pores pourraient se former dans le revêtement. Le fabricant doit vérifier ce point et y remédier si nécessaire.

Veuillez vous assurer qu'aucun matériau contenant du silicone ou d'autres substances susceptibles d'interférer avec la réaction n'entre en contact avec RINOL EP QC 509, que ce soit avant ou pendant la phase de durcissement.

#### Traitement

Le produit est fourni dans des récipients à deux composants dans les proportions exactes pour le mélange.

Avant le traitement, le matériau doit être chauffé à au moins la température ambiante (c'est-à-dire la température de la pièce et du sol).

Mélangez le composant A pendant environ 2 à 3 minutes, puis versez entièrement le composant B dans le composant A. Mélangez les deux composants pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur mécanique. Évitez d'introduire de l'air dans le processus d'agitation. Versez le mélange dans un autre récipient et remuez brièvement à nouveau.

RINOL EP-QC509 s'applique à l'aide d'un pinceau sur la surface à revêtir et sert de couche de base pigmentée pour les moulures de base RINOL QCR et RINOL GFR.

#### Réélaboration

Si la retouche est effectuée dans les 24 heures suivant l'application, il n'est pas nécessaire de poncer davantage la couche de nivellement. Après ce délai, un réusinage n'est possible qu'après un meulage minutieux.

#### Mesures de sécurité

Pour obtenir des informations sur la manipulation du produit, veuillez vous référer à la fiche de données de sécurité correspondante et à la réglementation relative aux produits chimiques concernant la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Veuillez porter des vêtements de protection appropriés et des lunettes de sécurité pendant le traitement.

Le contact cutané avec les résines liquides peut nuire à la santé et provoquer des allergies.

Vous trouverez des informations sur les possibilités de superposition et

#### Données techniques

##### Mélange liquide (A+B)

|   |                                                                                 |                                                                                                                                                                                                          |
|---|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Densité (23 °C)                                                                 | Environ 1,55g/cm <sup>3</sup>                                                                                                                                                                            |
| 2 | Dimensions relatives à la taille de l'unité emballée (récipient à 2 composants) | 25 kg                                                                                                                                                                                                    |
| 3 | Couleurs                                                                        | Veuillez consulter le nuancier RINOL.                                                                                                                                                                    |
| 4 | Durée de conservation/stockage                                                  | 12 mois à une température comprise entre 5 et 20 °C. Veuillez toujours conserver le produit à une température supérieure à 0 °C et à l'abri de la lumière directe du soleil (même pendant le transport). |

#### Données techniques

##### Matériau durci

|   |                                                        |                        |
|---|--------------------------------------------------------|------------------------|
| 1 | Résistance à l'arrachement de l'adhésif (DIN ISO 4624) | > 1,5N/mm <sup>2</sup> |
| 2 | Résistance à la flexion (DIN EN 196)                   | 30                     |
| 3 | Résistance à la compression (DIN EN 196)               | 75                     |

#### Données techniques

##### Mélange liquide (A+B)

|   |                                                     |                                                                                               |
|---|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Temps de traitement (20 °C)                         | 20 à 25 minutes                                                                               |
| 2 | Traitement/matériau/température ambiante            | 15–20 °C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, même pendant la pose et le durcissement) |
| 3 | Consommation de matériau : (en fonction du support) | Environ 150-200 g/m <sup>2</sup>                                                              |
| 4 | rel. humidité                                       | < 80 % (pendant toute la phase de pose et de séchage)                                         |
| 5 | Peut être piétiné (20 °C)                           | après 12 à 15 heures                                                                          |
| 6 | Couche suivante (20 °C)                             | dans les 12 à 24 heures                                                                       |

l'application des produits RINOL dans le guide technique RINOL.

#### Remarque

Les valeurs spécifiées sont approximatives et ne constituent pas une garantie des propriétés du produit. Par conséquent, aucune responsabilité ne peut être

# RINOLEP-QC509

## COUCHE DE BASE POUR MOULES EN ÉPOXY



engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Les résines EP ne sont généralement pas stables à long terme au niveau de la couleur lorsqu'elles sont exposées aux rayons UV et aux intempéries.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes.

### Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est également très importante.

En règle générale, les réactions chimiques sont plus lentes à basse température. Cela prolonge le temps de retouche et le délai avant que le sol puisse être piétiné. Une viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, cependant, les réactions chimiques sont accélérées, ce qui réduit le temps de retouche et le temps nécessaire avant de pouvoir marcher sur le sol.

Le matériau doit généralement être protégé contre toute exposition à l'eau pendant le traitement. De plus, il est nécessaire de le protéger de toute exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures après l'application (à 20 °C). Au cours de cette période, l'exposition à l'eau (par exemple, la rosée ou la condensation) peut provoquer un blanchiment (formation de carbamate) à la surface, ou la surface peut devenir collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements ultérieurs.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes.

### Remarque juridique :

Les données techniques relatives aux produits de l'entreprise ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions concernant l'utilisation de ces produits sont fournies sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la Société. Il incombe au client de déterminer si les produits sont adaptés à l'application prévue et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit concerné. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valable et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Les erreurs d'impression, les erreurs, les erreurs de traduction et les modifications sont réservées. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.rinol.com](http://www.rinol.com).

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais d'application, si nécessaire, dans la limite de ses capacités. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

### Marquage CE :

La norme DIN EN 13813, « Mortiers de ragréage, matériaux de ragréage et

chapes – Caractéristiques et exigences » (janvier 2003), spécifie les exigences relatives aux mortiers de ragréage utilisés dans les constructions de sols intérieurs. La norme couvre également les revêtements et les mastics en résine synthétique. Les produits conformes à cette norme sont munis du marquage CE.

|                                                                                                                                                                   |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| <br>RCR Flooring Products Italia S.r.l.<br>Via Chiarugi 76/U<br>I-45100 Rovigo |                  |
| 10 <sup>1</sup><br>EN 13813 SR-B1,5-IR4                                                                                                                           |                  |
| Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments<br>(structures conformes aux fiches techniques)                                    |                  |
| Comportement au feu :                                                                                                                                             | NPD <sup>2</sup> |
| Perméabilité à l'eau :                                                                                                                                            | NPD <sup>2</sup> |
| Résistance à l'usure (résistance à l'abrasion) :                                                                                                                  | NPD <sup>2</sup> |
| Résistance à la traction :                                                                                                                                        | B 1,5            |
| Résistance aux chocs                                                                                                                                              | IR 4             |
| Isolation acoustique aux bruits d'impact :                                                                                                                        | NPD <sup>2</sup> |
| Absorption acoustique :                                                                                                                                           | NPD <sup>2</sup> |
| Résistance aux produits chimiques :                                                                                                                               | NPD <sup>2</sup> |

-1) les deux derniers chiffres de l'année au cours de laquelle le marquage CE a été apposé.

-2) NPD = Performance non déterminée ; valeur caractéristique non spécifiée.

### Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de revêtement de sol soumis à des contraintes mécaniques et les produits qui en sont issus, conformes à la norme DIN EN 1504-2, doivent également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et l'entretien des structures en béton – Partie 2 : Systèmes de protection de surface pour le béton » spécifie les exigences relatives aux méthodes de protection de surface « imprégnation hydrophobe », imprégnation et revêtement. La fiche technique correspondante peut être demandée si nécessaire. t.

### Règlement européen 2004/42 (directive Decopaint)

La teneur maximale en COV (catégorie de produit IIA/j, type SB) autorisée par le règlement européen 2004/42 est de 500 g/l (limite en 2010) dans l'état prêt à l'emploi. La teneur maximale en COV du RINOL EP QC 715 prêt à l'emploi est inférieure à 500 g/l.



RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Via V. Chiarugi 76/U  
I - 45100 Rovigo

Tél. : +39 (0) 425 411 200  
Fax : +39 (0) 425 411 222

[info.italy@rcrif.com](mailto:info.italy@rcrif.com)  
[www.rinol.com](http://www.rinol.com)

